



PROCÈS-VERBAL
DE LA 100^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE¹
DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS DU QUÉBEC
Tenue le jeudi 5 novembre 2020

L'Ordre invite les membres à se référer au rapport annuel de l'Ordre de l'année en cours pour obtenir les rapports détaillés des activités du siège social. Le rapport annuel est disponible sur le site Internet de l'Ordre ou au siège social.

L'assemblée générale se tient à l'Hôtel Plaza, à Québec et par visioconférence. L'assemblée débute à 8 h 32 et est composée de 88 ingénieurs forestiers.

L'avis de convocation a été adressé aux membres selon les dispositions du Code des professions.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président de l'Ordre, M. François Laliberté, ing.f., souhaite la bienvenue à tous et déclare l'assemblée ouverte et régulièrement constituée, le quorum étant assuré.

Sur une proposition de Anne Bernard, ing.f.
Appuyée par Claire Sirois, ing.f.

M. Tony Côté, ing.f., agit à titre de président de séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Christian Gagnon, ing.f.
Appuyée par Normand Lesieur, ing.f.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 99^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE À QUÉBEC, LE 24 OCTOBRE 2019

Le texte du procès-verbal de la 99^e assemblée générale est disponible sur le site Internet de l'Ordre et au siège social. Des copies ont été remises aux participants.

Sur une proposition de Anne Bernard, ing.f.
Appuyée par Annie Beaupré, ing.f.

¹ Ce procès-verbal sera adopté par l'assemblée des membres lors de l'assemblée générale qui suit.

La dispense de lecture du procès-verbal est adoptée à l'unanimité.

Le président demande à deux membres qui y étaient présents de proposer et d'appuyer l'adoption du procès-verbal s'ils l'estiment conforme aux propos tenus alors.

Sur une proposition de Anne Bernard, ing.f.

Appuyée par Christian Gagnon, ing.f.

Le procès-verbal de la 99^e assemblée générale, tenue à Québec, le 24 octobre 2019, est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DE CE PROCÈS-VERBAL

Aucune affaire découlant.

5. RAPPORT SUR LES ÉLECTIONS 2019

Le président de l'Ordre, M. François Laliberté, fait part des résultats des élections 2020 à l'assemblée selon le rapport des élections préparé par la secrétaire de l'Ordre et qui a mis le processus électoral en branle le 20 janvier 2020.

Élections

Pour l'année 2020-2021, les sièges suivants étaient à pourvoir :

- | | |
|---|---------|
| ○ Québec | 1 poste |
| ○ Bas-St-Laurent – Gaspésie | 1 poste |
| ○ Estrie – Montérégie – Centre-du-Québec – Montréal | 1 poste |
| ○ Abitibi-Témiscamingue | 1 poste |

Québec :

Dans la section régionale de Québec, une seule candidature a été déposée pour la section régionale Québec pour 1 poste à pourvoir. **Éric Provost, ing.f., Laval 1991, est déclaré élu sans opposition.**

Bas-St-Laurent – Gaspésie :

Aucune candidature n'a été présentée pour la section régionale Bas-St-Laurent - Gaspésie. M. **Guy Pardiac, ing.f., Laval 1984, a été nommé par le CA.**

Estrie – Montérégie – Centre-du-Québec – Montréal

Aucune candidature n'a été présentée pour la section régionale Estrie – Montérégie – Centre-du-Québec – Montréal. M. **Normand Lesieur, ing.f., Laval 1982, a été nommé par le CA.**

Abitibi-Témiscamingue

Aucune candidature n'a été présentée pour la section régionale Abitibi-Témiscamingue. Mme **Geneviève Bourgeois, ing.f., Laval 2009, a été nommée par le CA.**

Nous remercions ces nouveaux administrateurs pour leur contribution aux affaires de l'Ordre. Le président en profite pour présenter les autres administrateurs qui forment le Conseil d'administration et qui ont entamé la deuxième ou troisième année de leur mandat.

Saguenay – Lac-Saint-Jean – Nord-du-Québec

M. Tony Côté, ing.f., Laval 1995

Québec

Anne Bernard, ing.f., Laval 2012

Jean-Simon Fortin, ing.f., Laval 2010

Sébastien Michaud-Larochelle, ing.f., Laval 2016

Gabriel Pilote, ing.f., Laval 2010

Mauricie

M. Christian Gagnon, ing.f., Laval 2013

Outaouais – Laval - Laurentides – Lanaudière

Mathieu Dufresne, ing.f., Laval 2004

Côte-Nord

Nathacha Sénéchal, ing.f., Moncton 2008

Les administrateurs nommés par l'**Office des professions du Québec** sont :

Mme Céline Bélanger

Mme Marie-Claude Giraud

Mme Lorraine Godin

Mme Carole Lemire

6. MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le Conseil d'administration a poursuivi la mise à jour de ses outils de gouvernance afin de se conformer aux exigences de l'Office des professions. L'Ordre a également mis en application sa politique de rôle sociétal.

Une vaste enquête sur la pratique professionnelle des ingénieurs forestiers a été menée avec un groupe de partenaires et il faudra y donner suite.

La COVID-19 a eu un impact sur les affaires de l'Ordre en fin de course avec de nombreux reports d'activités et de nouvelles façons de faire.

Le président informe les membres que M. François-Hugues Bernier, ing.f., a été nommé à titre de directeur général et secrétaire de l'Ordre, en remplacement de Mme Marielle Coulombe, ing.f., qui a quitté à l'été 2020.

M. Bernier remercie le Conseil d'administration, le comité exécutif et le comité de sélection de la confiance qu'ils lui ont accordée en le nommant au poste de directeur général et secrétaire.

7. RAPPORT DES ACTIVITÉS DE L'ORDRE

Le rapport annuel de l'Ordre a été préparé en conformité avec les dispositions établies par règlement du Gouvernement et sera déposé à l'Assemblée nationale par le ministre responsable de l'application des lois professionnelles.

Le rapport annuel comprenant le rapport d'activités et le rapport financier de l'Ordre pour l'exercice clos le 31 mars 2020 est disponible sur le site Internet de l'Ordre et est posté aux membres qui en ont fait la demande.

M. Bernier présente l'équipe du siège social qui est constituée de 7 personnes en plus du syndic et de la syndique adjointe. Trois personnes à temps partiel font également partie de l'équipe et sont en support à l'inspection professionnelle et l'admission.

➤ L'admission

M. Bernier présente les statistiques d'admission.

Nombre de membres au 1^{er} avril 2019 : 1956

Nouveaux membres :	60
Université Laval :	44
Université de Moncton :	6
Équivalence au Québec :	5
Équivalences hors Canada :	5 : (2 Italie, 1 Allemagne, 1 Madagascar, 1 Maroc)
Réinscriptions	10
Retraits volontaires	23
Radiations	38
Décès :	0
Membres au 31 mars 2020 :	<u>1965</u>

➤ L'inspection professionnelle

Le directeur de l'inspection et des affaires professionnelles, M. Francis Gaumont, ing.f., présente le bilan des activités d'inspection pour l'année 2019-2020. Au total, 234 questionnaires d'inspection professionnelle ont été envoyés et 196 membres ont donné réponse au questionnaire. Sur ce nombre, 88 membres ont reçu la visite d'un inspecteur. Aucune inspection portant sur la compétence n'a été réalisée.

La mise en application du nouveau règlement sur l'inspection professionnelle a marqué l'année au département de l'inspection. Le questionnaire d'inspection a été changé et de nouveaux inspecteurs à temps partiel ont été engagés.

➤ **La pratique professionnelle**

La pratique professionnelle a été marquée par la réalisation de l'Enquête sur la pratique des ingénieurs forestiers. La modernisation de la Loi sur la qualité de l'environnement a également induit des changements dans la pratique de l'ingénieur forestier à l'intérieur des milieux humides et hydriques et l'Ordre a participé aux travaux de consultation. L'Ordre s'est également penché sur les principes relatifs à la signature professionnelle au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Une centaine de questions diverses en provenance des membres et du public ont également été traitées.

➤ **L'exercice illégal et l'usurpation de titre**

En 2019-2020, aucune poursuite pénale n'a été intentée, mais une entente hors cour a été conclue. Deux mises en demeure ont été envoyées, incluant des demandes de correctifs et quatre enquêtes ont été fermées sans autres mesures, par manque de preuves ou autres raisons.

➤ **Le rapport du Bureau du syndic**

Le Bureau du syndic a été très actif dans la dernière année avec 35 demandes d'enquête.

On constate une augmentation des demandes d'enquête. Le secteur de la forêt privée, d'où provient le plus important nombre de demandes d'enquête, demeure le secteur le plus à risque.

Les demandes d'information adressées au Bureau du syndic sont aussi en augmentation. On remarque que ces demandes proviennent de plus en plus du public.

M. Pinard commente également la production de la Politique de gestion interne applicable au bureau du syndic de l'Ordre.

On demande à M. Pinard si la pandémie a eu un impact sur le bureau du syndic. La pandémie a assurément un impact sur le bureau du syndic, notamment au point de vue des communications.

➤ **La formation continue**

L'Ordre a réalisé plusieurs activités de formation continue. Cinq Café-conférences forestiers et cinq présentations du programme de formation en déontologie et pratique professionnelle ont été offerts aux membres en plus de la formation sur la caractérisation des milieux humides et la ligne des hautes eaux.

La journée de l'Ordre 2019 a porté sur la participation citoyenne. L'Ordre a fait de nombreux partenariats avec d'autres organisations du milieu afin de promouvoir des activités de formation continue auprès des membres.

Le travail en vue de mettre en place le Règlement sur la formation continue obligatoire s'est poursuivi en 2019-2020.

➤ **Les communications**

L'Ordre a organisé ou pris part à l'organisation de plusieurs événements et activités :

- Journée de l'Ordre
- Tournoi de golf et randonnée cycliste
- Soirée Génie en arbre
- Soirée de remise des joncs
- Salon de la forêt 2020

Nous avons réalisé également quelques sorties publiques et avis :

- 7 avis aux membres et grand public
- 4 interventions concernant le changement de réglementation sur les milieux humides
- 2 consultations des membres
- 2 communiqués de presse
- 3 capsules vidéo

Nos outils de communication privilégiés sont le site Internet de l'Ordre, le blogue De Fil en aiguille, les courriels aux membres, le Portail-OIFQ et les réseaux sociaux.

L'Ordre utilise également des ententes de partenariat pour augmenter sa visibilité :

- 9 Congrès des partenaires (Associations forestières et partenaires du milieu)
- 16 activités et événements des partenaires et étudiants
- Campagne : « Avez-vous votre forestier de famille »? (partenaires de la forêt privée)
- Campagne : Une forêt de possibilités (Collectif pour une forêt durable)

Le comité du centenaire de l'Ordre a entamé ses travaux afin de proposer des activités pour faire connaître la profession d'ingénieur forestier auprès du grand public et des partenaires et de raviver le sentiment d'appartenance et de fierté des ingénieurs forestiers.

8. RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

Le trésorier de l'Ordre, M. Sébastien Michaud-Larochelle, ing.f., présente les résultats de l'exercice financier terminé le 31 mars 2020, tel que présenté au rapport annuel 2019-2020.

L'année financière s'est terminée avec un déficit de 46 862 \$. Ce qui porte la valeur du fonds d'administration non affecté à 753 536 \$.

9. COTISATION DES MEMBRES POUR L'ANNÉE 2021-2022

9.1 Rapport de François-Hugues Bernier, ing.f., secrétaire de l'Ordre sur la consultation des membres en vertu de l'article 103.1 du Code des professions

La consultation des membres par voie électronique a débuté le 24 septembre 2020. Nous avons reçu deux commentaires lesquels ont été répondus à la satisfaction des demandeurs.

9.2 Projections budgétaires 2021-2022

Le directeur général présente les projections budgétaires 2021-2022 sur lesquelles s'appuie la proposition de rémunération des administrateurs élus ainsi que le montant anticipé de la cotisation 2021-2022. Il explique l'augmentation de la cotisation : 25 \$ pour combler la décroissance du nombre de membres et 10 \$ pour contribuer aux activités du centenaire de l'Ordre.

9.3 Projet de résolution du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration présente à l'assemblée le projet de résolution concernant la cotisation 2021-2022 qu'il prévoit adopter lors de la tenue de sa prochaine réunion, soit :

CONSIDÉRANT les résultats de l'exercice financier terminé le 31 mars 2020;

CONSIDÉRANT que le budget 2020-2021 approuvé par les membres du Conseil d'administration de l'Ordre anticipe un déficit;

CONSIDÉRANT que le budget provisoire pour l'exercice 2021-2022 adopté par le Conseil d'administration de l'Ordre anticipe un déficit;

CONSIDÉRANT l'opportunité qu'offre le centenaire de l'Ordre pour faire la promotion de la profession d'ingénieur forestier;

DE FIXER la cotisation annuelle des membres de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec pour l'exercice 2021-2022 à 620 \$, représentant une augmentation de 35 \$ (soit une augmentation 6%);

DE FIXER au 31 mars 2021, la date limite du paiement de la cotisation annuelle 2021-2022.

9.4 Nouvelle consultation des membres présents

L'assemblée n'émet pas de nouveaux commentaires.

10. APPROBATION DE LA RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ÉLUS

10.1 La rémunération du président

Sur une proposition de Geneviève Bourgeois, ing.f.
Appuyée par Aldé Gauthier, ing.f.
Il est résolu à l'unanimité

Que l'augmentation du salaire du président soit de 761,97 \$ fixant celui-ci à 37 985,97 \$ pour une prestation équivalente à 2 jours/semaine pour l'année financière 2021-2022.

10.2 La rémunération des administrateurs élus sauf le président

Concernant la rémunération des administrateurs élus sauf le président, le Conseil d'administration propose le statu quo avec l'année 2021-2022, soit la parité avec les administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec qui reçoivent de celui-ci une allocation de présence comme suit :

Pour une demi-journée :	100 \$
Pour une journée (+ de 3,5 heures) :	200 \$

Sur une proposition de Martin Déry, ingf.
Appuyée par Annie Beaupré, ing.f.
Il est résolu à l'unanimité

Que la rémunération des administrateurs élus sauf le président pour l'année 2021-2022 soit maintenue à 100 \$ pour une demi-journée et à 200 \$ pour une journée.

11. NOMINATION DES AUDITEURS POUR 2020-2021

Le Code des professions prescrit que, au cours de l'assemblée générale, les membres de l'Ordre élisent les vérificateurs chargés de vérifier les livres et comptes de l'organisation.

Au cours de la dernière année, ces services professionnels ont été rendus à l'Ordre par la firme Brassard, Carrier, comptables agréés, qui signe notre rapport financier de l'exercice clos le 31 mars 2020. Compte tenu de la qualité des services rendus et du prix compétitif, le comité exécutif recommande de renouveler le mandat à la firme Brassard, Carrier, comptables agréés, pour l'année 2020-2021.

Sur une proposition de Annie Beaupré, ing.f.
Appuyée par Martin Déry, ing.f.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la firme Brassard, Carrier, et Associés inc. soit désignée pour vérifier les livres et comptes de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec pour l'exercice financier 2020-2021.

12. SUIVI DES PROPOSITIONS 2019 DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Une seule résolution a été déposée à l'assemblée générale 2019 et elle a été considérée comme valide.

IL EST PROPOSÉ QUE D'ICI LA TENUE DE LA PROCHAINE AGA DE 2020 :

- 1- l'OIFQ produise et diffuse auprès de ses membres une projection de l'évolution des inscriptions/cotisations au cours des 10 prochaines années, comprenant notamment une estimation des entrées et des départs du tableau de l'Ordre et des revenus afférents à ces résultats;*

- 2- *l'OIFQ identifie des pratiques complémentaires au fonctionnement actuel nécessitant une participation en personne à l'AGA, permettant ainsi d'obtenir la position, l'opinion ou le vote des membres actifs dans des décisions qui les concernent afin d'accommoder ceux dans l'impossibilité de se déplacer en offrant des options, par exemple, le vote électronique, par la poste ou par anticipation.*

À l'aide d'un graphique, M. Bernier présente les projections d'admissions et de retraits à l'Ordre pour les 5 prochaines années qui a pu être monté grâce aux données du nombre d'étudiants à la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval. Selon M. Bernier, il serait périlleux de tenter une projection pour les 25 prochaines années. Le graphique montre qu'en 2025, le nombre d'admissions sera supérieur au nombre de retraits. Le nombre de membres en 2025 devrait se situer autour de 1 935.

13. PROPOSITIONS 2020 DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Une motion de félicitations à l'égard de la directrice générale et secrétaire sortante, Mme Marielle Coulombe, ing.f., est proposée.

Proposé par Jean-Pierre Dansereau, ing.f.

Appuyée par Martin Déry, ing.f.

14. AUTRES AFFAIRES

14.1 Compétences des administrateurs de l'OIFQ

Le président explique les raisons qui ont poussé le Conseil à monter un bilan des compétences de ses administrateurs. Parmi celles-ci, notons la volonté de couvrir un maximum de compétences pour prendre des décisions éclairées et d'assurer une diversité et une représentativité professionnelles.

14.2 La profession d'ingénieur-e forestier-ère : ce qu'en pensent les membres

Le président présente les grandes lignes de l'Enquête sur la pratique des ingénieurs-es forestiers-ères du Québec, produite par des chercheurs, en collaboration avec le CERFO et des partenaires.

L'Enquête a démontré des enjeux clairs :

- Communiquer avec la population et les autres utilisateurs
- Encadrement lourd (règlements, normes, directives, procédures administratives, etc.)
- Organisation du travail fragmentée, en silos
- Vision globale difficile à percevoir
- Rétroaction et cohérence déficientes
- Manque de sorties terrain
- Harmonisation des usages
- Indépendance professionnelle
- Équilibre entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

Pour le président, les constats du rapport, s'ils sont abordés de manière constructive, peuvent aider à trouver des voies d'amélioration au cadre de pratique des ingénieurs forestiers. Les partenaires doivent relever le défi et avancer. Certains constats peuvent paraître difficiles à accueillir et démotiver la relève, mais la meilleure manière de motiver les jeunes est de démontrer une grande fierté dans notre travail. Il faut donc que les ingénieurs forestiers actuels soient fiers et heureux dans leur profession.

15. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Sur une proposition de Martin Déry, ing.f.
Appuyée par Isabelle Reny, ing.f.

La séance est levée à 10 h 50 à l'unanimité.

François-Hugues Bernier, ing.f.
Directeur général et secrétaire